

Textes applicables en octobre 2025

Date entrée en vigueur	Texte	Domaines	Conditions d'entrée en vigueur	Publics concernés
01/10/2025	Décret n° 2025-538 du 13 juin 2025 portant sur les actes établis par les notaires sur support électronique	Justice	Le décret entre en vigueur le premier jour du quatrième mois après sa publication.	Magistrats, notaires, avocats et particuliers.
01/10/2025	Arrêté du 16 juin 2025 modifiant l'arrêté du 31 mars 2021 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation en France métropolitaine et l'arrêté du 31 mars 2021 relatif aux méthodes et procédures applicables au diagnostic de performance énergétique et aux logiciels l'établissant	Logement et urbanisme	L'article 1er entre en vigueur au 1er juillet 2025. Les articles 2 à 6 entrent en vigueur au 1er septembre 2025. L'article 7 entre en vigueur au 1er octobre 2025.	Diagnosticqueurs immobiliers, organismes de certification de personnes, organismes de certification des organismes de formation, organismes de formation, propriétaires d'immeubles et de logements, éditeurs de logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétiques.
01/10/2025	Décret n° 2025-599 du 30 juin 2025 relatif à l'organisation du service du contrôle médical	Santé	Le décret entre en vigueur au 1er octobre 2025. Les activités et les personnels des échelons locaux et régionaux du service du contrôle médical du régime général restent régis, jusqu'à leur transfert aux caisses locales	Organismes d'assurance maladie, assurés sociaux, professionnels de santé et établissements de santé.

			et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2025, par les dispositions antérieurement applicables.	
01/10/2025	Décret n° 2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle	Travail, emploi, formation professionnelle	Le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, à l'exception des dispositions des 3°, 4°, c du 5°, 6° et 7° de l'article 1er, qui s'appliquent aux demandes d'enregistrement dans les répertoires nationaux transmises au directeur général de France compétences à compter du 1er octobre 2025, et, au b du 11° de l'article 1er, des articles R. 6113-16-1 et R. 6113-16-2 du code du travail, qui s'appliquent aux habilitations délivrées à compter du 1er octobre 2025.	France compétences, membres de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle, ministères et organismes certificateurs, organismes habilités pour préparer à l'acquisition d'une certification professionnelle ou d'une certification ou habilitation ou pour assurer l'évaluation des candidats inscrits aux sessions d'examen.
01/10/2025	Décret n° 2025-355 du 18 avril 2025 relatif au suivi individuel de l'état de santé des travailleurs ainsi qu'à l'autorisation de conduite et aux habilitations à effectuer certaines opérations prévues aux articles R. 4323-56 et R. 4544-9 du code du travail	Santé	Le décret entre en vigueur le 1er octobre 2025.	Employeurs, employés, professionnels de santé, médecins du travail, services de prévention et de santé au travail, services de santé au travail en agriculture.

01/10/2025	<u>Arrêté du 17 mars 2025 modifiant l'arrêté du 1er décembre 2015 relatif aux critères de qualifications requis pour le bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique et des avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens</u>	Economie, industrie, énergie	Le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, à l'exception des dispositions prévues au II de l'article 1er qui entrent en vigueur le 1er octobre 2025.	Organismes de qualification, organismes de contrôle de la formation, organismes de formation, entreprises et artisans du bâtiment ; installateurs réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique du bâtiment.
------------	---	------------------------------	---	--